

Soirée de parole et d'échange sur le rapport de la CIASE à l'Église de France

24/11/21 à Ville d'Avray

En présence d'Henri Second, référent diocésain à la juste relation éducative, du Père Georges Vandenbeusch, Vicaire Général du diocèse, de l'EAP et 60 personnes de la paroisse.

Chant à l'Esprit Saint à l'ouverture et temps de prière en fin de rencontre

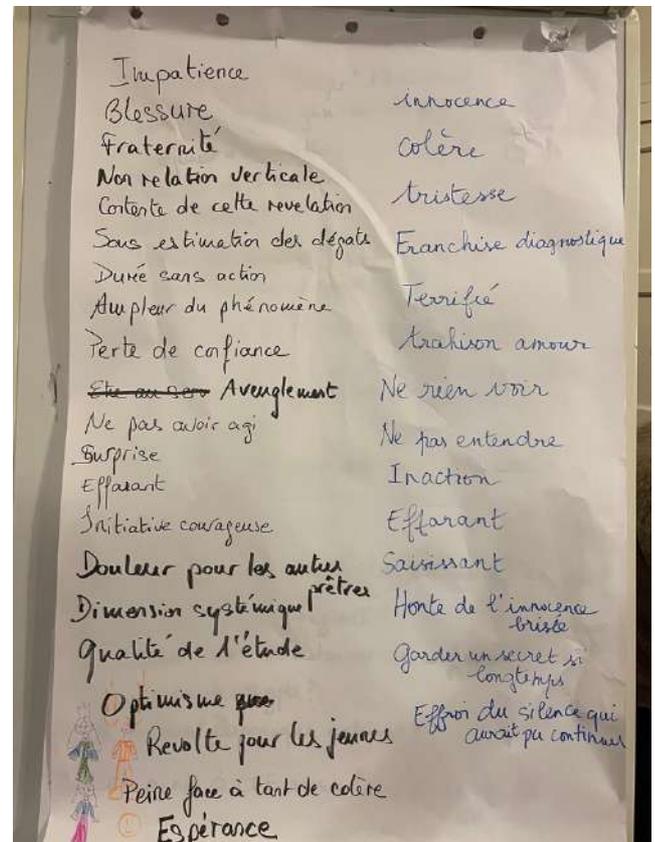
Présentation générale du rapport et des décisions de la CEF

Sous-groupes d'échanges autour de 3 questions :

- 1 - Réactions : Qu'est-ce que me touche ? Qu'est-ce que je souhaite exprimer ?
- 2 - Quelles sont mes questions, mes besoins de réponses ?
- 3 - Quelles sont mes attentes ?

Les ressentis de l'assemblée

Impatience, blessure, fraternité,
non relation verticale,
contente de cette révélation,
sous-estimation des dégâts,
durée sans action,
ampleur du phénomène,
perte de confiance, aveuglement,
ne pas avoir agi, surprise, effarant,
initiative courageuse,
douleur pour les autres prêtres,
dimension systémique,
qualité de l'étude, optimisme,
révolte pour les jeunes,
peine face à tant de colère, espérance,
innocence, colère, tristesse, franchise du
diagnostic, terrifié, trahison de l'amour,
ne rien voir, ne pas entendre, inaction,
effarant, saisissant,
honte de l'innocence brisée,
garder un secret si longtemps,
effroi du silence qui aurait pu continuer.





Les questions de l'assemblée

- Quel planning pour présenter les solutions des 9 groupes ?
- Quel plan d'action pour les religieux ?
- Comment va-t-on restaurer la confiance ?
- Qui composera les 9 groupes ?
- Pourquoi créer un tribunal pénal canonique national ?
- Comment la CEF assurera le CR régulier et public des travaux ?
- Comment réformer pour donner plus de place et de paroles aux femmes ?
- Séminaire : une seule femme au conseil ?
- Accélérer la réforme du statut du célibat des prêtres ?
- Le statut de prêtre sera-t-il étendu aux hommes mariés ou aux femmes ?
- Jusqu'où accepter le secret de la confession par rapport à l'aveu ? Qu'en est-il des dénonciations au procureur, quelle est la doctrine à ce sujet ? Quelle est l'interdépendance entre la justice et l'Église ?
- Les instances qui vont juger les abus sexuels de l'Église doivent-elles être composées de plus de laïcs ?
- Qu'est-ce qui va changer concrètement ?
- Rome va-t-elle soutenir cette initiative française ?
- Et pour changer dans tous les pays du monde ?
- Comment accompagner les éducateurs pour réagir face aux questions des jeunes sur le rapport ? Donner des éléments de langage.
- Va-t-il y avoir une coordination entre les mouvements de jeunesse (scoutisme, aumônerie, enseignement catholique) autour de ces questions ?
- Comment va-t-on discerner les cas réels des cas fantasmés voire falsifiés ?
- Quelle est la doctrine entre le secret de la confession et la dénonciation au procureur de la République ?
- Que deviennent les abuseurs ? Avant et maintenant ? Sont-ils à nouveau déplacés tout en conservant leur statut de prêtre ? Quel accompagnement est mis en place ?
- Comment les neuf commissions vont-elles pouvoir faire bouger l'institution ?
- Jusqu'à quel point l'Église est-elle prête à changer, à se réformer ?
- L'Église va-t-elle changer d'organisation ?
- Quel sont les contre-pouvoirs dans l'Église ?
- Quelles sont les causes théologiques de tous ces actes ?
- Comment mieux soutenir les vocations et nos prêtres ?
- Comment apaiser l'Église, remettre une vision positive de l'Église et arrêter d'enfoncer l'Église ?
- La réparation est-elle chiffrable ?
- Le diocèse de Nanterre a-t-il ouvert ses archives pour le rapport Sauvé ?
- Que fait notre Diocèse vis-à-vis des abus sexuels ?
- Comment utiliser le travail sur le Synode dans notre diocèse pour accompagner les suites de ce rapport ?

Merci aux intervenants pour la qualité de leurs réponses lors de cette soirée !

(Ces réponses n'ont pu être notées pendant la soirée et n'apparaissent donc pas dans cette synthèse)